

Coexister, s'opposer ou vivre ensemble ?

Visite pastorale de la paroisse Saint Théophane Vénard en Thouarsais (Janvier-février 2015)

Une rencontre organisée à Saint Jouin de Marnes lors de la visite pastorale du Thouarsais avec des agriculteurs et des représentants de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres a souligné le blocage existant quant à l'implantation de nouveaux établissements agricoles, de nouveaux bâtiments de production.

Derrière cela, sont présents les enjeux du maintien de l'emploi, de la production et de la transformation des produits, ceci se trouvant en danger, au risque de choisir de le faire à l'étranger.

Désormais, dans l'opinion publique, l'agriculture est perçue comme polluuse ; des populations se mobilisent pour empêcher l'implantation de nouvelles exploitations par crainte des odeurs et des nuisances. Depuis quelques années, aucun nouveau projet d'importance, dans le domaine de l'agriculture industrielle, n'a pu se faire dans les Deux-Sèvres.

Coexistent deux populations qui désormais ne dialoguent plus. Les agriculteurs ont le sentiment d'être en face d'une attitude de refus systématique.

Cette même situation existe également lorsqu'il s'agit de développer des sources d'énergie. L'implantation d'éoliennes se heurte à des campagnes d'opinion.

Or, tout ne peut se faire « ailleurs » : ailleurs aussi il y a des habitants !

On ne peut également bloquer tout projet : on ne peut vivre sans énergie et on doit produire de quoi nourrir la population. Même si l'agriculture raisonnée existe, elle ne peut suffire à répondre à tous les besoins, surtout, les populations les plus pauvres ne peuvent y avoir accès. Les bobos dénoncent l'élevage intensif et les abattoirs industriels, mais ils ont les moyens, eux, de profiter d'autres moyens de s'alimenter.

Rien ne peut se faire sans certains inconvénients, visuels, olfactifs, etc. Il convient certes de les réduire, cependant, chaque lieu d'habitation ne peut offrir toute garantie à ceux qui y résident. A côté d'une église, il y a le son des cloches ; en ville le camion de collecte des ordures ménagères, les bruits de moteurs et leur pollution, etc. A la campagne il y a le coq et l'odeur des bêtes. Et même au bord de la mer le bruit des vagues.

Acquérir un bien immobilier ne permet pas d'acheter les terrains environnants 500m à la ronde !

Il est naturel que les intérêts des uns et des autres ne convergent pas naturellement, ceci existe en tout domaine. Cependant, il convient d'organiser le débat de telle manière que ce soient les arguments, les propositions, qui prennent le pas sur les slogans voire les expressions violentes. Il existe des règles et des pratiques organisant le débat public, sans doute sont-elles connues et appliquées dans les sujets évoqués ici. Des personnes ont les compétences et la formation pour conduire ces débats ; on ne peut que souhaiter qu'elles soient sollicitées afin de sortir de telles attitudes qui conduisent des populations à s'ignorer, voire à s'opposer.

+ Pascal Wintzer
Archevêque de Poitiers